



**DECISION N° 05/D/C-AKOEMAN/SG/2025 DU 11/04/2025, PORTANT ATTRIBUTION DE  
LA LETTRE COMMANDE N°05/LC/C-AKOEMAN/CIPM/2025, RELATIVE AUX  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE  
PUBLIQUE DE SEP, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG  
ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

Objet de l'appel d'offre N° 05/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2025, DU 25/02/2025 en procédure  
d'urgence.

**Le maître d'ouvrage : Maire de la Commune d'Akoeman**

**Financement : BIP MINEDUB, exercice 2025**

**Le maire de la commune d'Akoeman  
(Autorité Contractante)**

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres N° 05/AONO/C-AKOEMAN/ CIPM/2025, DU 25/02/2025 en procédure  
d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école  
publique de sep, dans la commune d'Akoeman, dans le Département du Nyong et So'o, Région du  
centre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés Publics placée  
auprès de la commune d'Akoeman en date du 10 Avril 2025 ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'ETS LA GRACE BP : Yaoundé, Tél : (237) 653 33 01 61 / 675 18 66 37, N°  
RCCM : RC/YAE/2018/A/457, N° Contribuable : P059312675743U, est attributaire de l'appel  
d'offre National Ouvert N° 05/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2025, DU 25/02/2025 en procédure  
d'urgence, relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de sep,  
dans la commune d'Akoeman, dans le département du Nyong et So'o, région du centre, pour un montant  
TTC de 22 000 000 (vingt-deux millions) FCFA, et un délai d'exécution de six (06) mois.

**Article 2** : La présence décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics  
ou toute autre publication habilitée.

Fait à Akoeman, le \_\_\_\_\_

**Ampliations :**

- Préfet Nyong et So'o
- MINMAP Nyong et So'o
- ARMP – CE
- Intéressés
- Archives / Chrono

Le Maire de la Commune d'Akoeman  
(Autorité Contractante)

